



Académie de Versailles

le 13 octobre 2020

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles

3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles Cedex

Objet : reprise des rencontres du sport scolaire et des compétitions UNSS au sein de l'académie de Versailles

Le SNEP-FSU Versailles conteste la décision académique d'annuler toutes les rencontres jusqu'aux vacances de la Toussaint. En effet, il n'existe aucune recommandation ministérielle. Ainsi, certains territoires, pourtant identifiés en zone rouge, ont proposé des rencontres inter-établissements, en limitant certes les brassages entre établissements et les grandes masses.

Nous regrettons que les services rectoraux n'aient pas fait suffisamment confiance au professionnalisme des enseignants d'EPS et aux cadres UNSS pour organiser un sport scolaire en adéquation avec les protocoles sanitaires. Cette décision a d'ores et déjà de fortes répercussions sur nos AS notamment sur le plan financier du fait d'une baisse drastique des effectifs déjà constatée. En effet, les rencontres inter établissement sont un levier motivationnel très important. C'est essentiellement en début d'année que les élèves adhèrent et les indicateurs actuels sont loin d'être encourageants (-34% au niveau national) et ce malgré l'engagement des professeurs d'EPS à promouvoir la pratique du sport scolaire. Enfin, les craintes exprimées à juste titre de parents d'élèves sont également susceptibles d'entraîner une baisse de licencié-e-s.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que les difficultés se font déjà ressentir en particulier en lycée et également pour les petits établissements. A cela s'ajoute la captation des emplois du temps du mercredi après-midi, conséquence de la mise en place de la réforme du lycée

Certes, les établissements scolaires peuvent apporter une aide financière à leur association sportive, mais le budget des établissements n'est pas extensible, surtout que ces derniers doivent financer sur leurs fonds propres les mesures liées à l'application du protocole sanitaire.

Grâce à l'insistance des élu-e-s des AS et des représentants du SNEP-FSU, nous nous satisfaisons que la direction nationale soit revenue sur sa volonté d'augmenter le coût de la licence au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et qu'elle propose un geste financier envers les AS qui devrait être entériné lors de l'AG extraordinaire du 5 novembre prochain. Cette aide indispensable à court terme rassurera sans aucun doute les AS mais elle n'est pourtant pas suffisante à plus long terme. Les AS doivent pouvoir choisir chaque année les modalités de leur contrat licence. Il faut également aider spécifiquement toutes les AS de lycée en abaissant le paramètre du contrat pour compenser la baisse des effectifs.

Madame la Rectrice, nous vous demandons expressément de permettre la reprise réelle du fonctionnement des AS en autorisant l'aménagement des rencontres et des compétitions inter établissement dès le retour des vacances de la Toussaint. Les textes de cadrage locaux pour chaque activité ont déjà été élaborés lors des commissions mixtes régionales et départementales. La synthèse territoriale proposée par la Direction Nationale permet d'anticiper l'adaptation des rencontres au contexte sanitaire.

Les professeurs d'EPS, soucieux de pouvoir animer de la meilleure façon qu'il soit, les activités de leur AS et ainsi permettre au plus grand nombre d'élèves d'adhérer aux projets UNSS, attendent un réel soutien de votre part. Actuellement, il leur est demandé de poursuivre des objectifs intenable au vu des difficultés rencontrées dans l'animation et la gestion pérennes des AS.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assurée, Madame la Rectrice, de notre attachement au service public d'Éducation.

Patrick Mathieu, Marc Legein, Bruno Maréchal

Co-secrétaires académiques du SNEP-FSU Versailles

